

au Canada, en général, au clergé canadien et au Séminaire de Québec, en particulier.

—0000000—

—Nous accusons réception du Rapport du Comité spécial sur la Culture de la Vigne en Canada. Nos remerciements à M. le député P. G. Huot.

—0000000—

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Rédacteurs,

Ayant toujours considéré l'avancement de l'éducation comme devant procurer au peuple canadien plus de prospérité et de bonheur, je me suis vu, autant que mes forces me l'ont permis, à en promouvoir les intérêts. C'est donc avec un véritable plaisir que je vois se fonder tout ce qui peut servir cette grande cause de l'éducation, et c'est aussi avec un indicible bonheur que j'ai vu paraître *La Semaine*, espérant qu'elle ne cesserait d'être le champion fidèle de tout ce qui peut-être utile aux instituteurs, parlant à la jeunesse de notre pays.

Les vrais amis de l'éducation, en vous voyant fonder un journal auquel vous deviez consacrer vos courts moments de loisir à la défense des intérêts de vos confrères, et de ceux de l'éducation en général, avaient raison d'attendre de vous que vous agiriez avec cette sagesse qui convient toujours à des hommes de votre profession,—que vous écrieriez surtout avec cet esprit de justice si convenable à la belle cause que vous défendez avec un courage et une énergie certainement bien remarquables.

J'ai suivi avec le plus grand intérêt tous les articles que vous avez publiés depuis la fondation de votre feuille, et je dois vous dire, sans flatterie, que la plupart d'entre eux sont d'une véritable importance et démontrent amplement la nécessité d'une telle publication. Vos articles entre autres sur "l'instituteur, sa mission, ses devoirs;" ceux sur "l'enseignement de l'art épistolaire," etc., ont été goûtés par vos lecteurs.

Cependant, comme toutes les meilleures choses de ce monde ont leur mauvais côté, vous me permettrez de vous dire, avec toute la franchise que vous me connaissez, que, dans quelques-uns de vos articles, vous vous êtes laissés aller à des écarts bien regrettables. Vos écrits sur le "Traitement des instituteurs, les commissaires d'écoles, l'instabilité des instituteurs," rapportent certains faits isolés, que vous paraissez donner comme trop généraux. Vous vous apitoyez aussi un peu trop sur le sort des instituteurs, sur la lenteur des progrès matériels du corps enseignant

Une municipalité se rend-elle coupable d'un acte de parcimonie, qu'aussitôt vous le citez comme s'accomplissant dans le plus grand nombre des paroisses. Vous regardez les instituteurs comme n'ayant fait aucun ou presque aucun progrès depuis quelques années, en ce qui regarde leur intérêts matériels. Cependant, si vous jetez les yeux sur les documents publics, vous vous convaincrez que les contributions ont augmenté beaucoup chaque année et que les salaires des instituteurs ont dû être élevés d'autant. Je vois dans le rapport du Surintendant de l'Éducation pour 1863, que les contributions ont dépassé le montant pour l'année précédente de \$22082, et qu'il en a été à peu près ainsi pour les autres années depuis 1862. L'établissement des écoles-modèles et des académies a dû aussi contribuer beaucoup à l'augmentation des salaires; de telle sorte que, généralement, les salaires sont beaucoup plus élevés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quelques années et qu'ils tendent à augmenter tous les ans.

Je voudrais m'étendre plus au long sur ces sujets, mais je crains d'abuser de votre patience, et je me borne à ces quelques remarques pour aujourd'hui.

Si vous prenez mes observations en bonne part, comme venant d'un sincère ami des instituteurs et spécialement de vous, j'aurai à vous faire plusieurs remarques non moins importantes que celles que je vous adresse maintenant. Donc, au revoir.

UN AMI.

Québec, 24 Septembre, 1864.

Nous publions avec plaisir la correspondance qu'un "Ami" veut bien nous adresser.

Loia de nous fâcher de ses remarques, nous sommes au contraire très-content qu'il nous les fasse: de la discussion jaillit la vérité, et celle-ci finit par produire la conviction dans les esprits les moins bien disposés.

Nous invitons donc tous les amis de l'éducation à critiquer ce que, dans nos écrits, ils croiront trouver de contraire aux véritables intérêts de l'éducation, que nous désirons servir dans toute la sincérité de notre cœur, et avec toute l'énergie et le courage dont nous sommes capables.

La critique, mais la critique faite avec calme, sans passion, dans le but de servir les intérêts d'une cause, et non de lui nuire, doit être permise à tout homme qui désire réellement être utile à son pays.

L'homme, de quelques talents qu'il soit doué, quelque soit son génie et ses connaissances, est cependant sujet à errer, et ses actes, par conséquent, sont susceptibles de